

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 1724

**Artikel:** Le parti socialiste suisse et le chantage de l'UDC  
**Autor:** Gavillet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024253>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le parti socialiste suisse et le chantage de l'UDC

André Gavillet (7 mars 2007)

Hans-Jürg Fehr, président du Parti socialiste suisse, était l'invité de l'émission Classe politique, le 5 mars sur TRSR2. L'occasion pour le Schaffhousois de se faire connaître des Romands. Dès le premier abord, l'homme se révèle sympathique, timide au point qu'on ne serait pas surpris de le voir rougir, et pourtant décidé, passionné. Intellectuel, droit, sans les habiletés rhétoriques si courantes dans ce milieu. Plus professoral que politique.

Interrogé sur le renouvellement du Conseil fédéral après les élections, il confirme, sous réserve des résultats, ce qui semble être la position du parti socialiste. Le PS, sans contester les deux sièges de l'UDC, ne votera pas pour Blocher. En revanche il examinera la justification du deuxième siège radical, parti actuellement surreprésenté. Ce choix demanderait des explications qui n'ont pas été données, si ce n'est, semble-t-il, l'application d'une proportionnelle stricte.

La réélection de Blocher comme conseiller fédéral, et son élection comme vice-président du Conseil fédéral, ne dépendront pas du groupe socialiste qui ne représente que le quart de l'Assemblée fédérale. Il faudra que la majorité des radicaux et des démocrates-chrétiens fassent ce choix. Ils ne prendront pas le risque de cette rupture, en raison des liens tissés au niveau cantonal dans le cadre des alliances à majorité bourgeoise, et surtout parce qu'ils ont besoin de l'UDC pour faire au niveau fédéral une politique économique de droite. D'ailleurs l'UDC à titre préventif a fait savoir que, si Blocher n'était pas réélu, elle pratiquerait une politique systématique d'opposition. La menace a fait sourire car en matière d'opposition l'UDC ne se prive pas. Est-il possible de faire beaucoup plus ?

Pour comprendre le chantage, il faut partir du constat que l'UDC et le PS disposent aujourd'hui arithmétiquement de la majorité absolue au Conseil national. Ensemble ils détiennent un droit de veto, comme on a pu l'observer dans des votes sur l'armée. Si l'UDC menait une politique d'opposition systématique, elle devrait voter, dans cette logique, même contre des projets que normalement elle soutiendrait. Par exemple, pour choisir un projet actuel, elle voterait en vote final contre l'allégement de la fiscalité des actionnaires. Vu le refus du parti socialiste, le projet serait coulé. Une politique d'opposition systématique de l'UDC mettrait le parti socialiste en position de force, lui conférant une capacité de censure.

Quoi qu'il en soit, le chantage de l'UDC est inacceptable. Il appartient aux autres partis gouvernementaux de s'en libérer par un accord préalable. Ce serait la réponse dynamique à une politique du non systématique. Si l'UDC voulait faire la démonstration qu'on ne peut rien sans elle, il faut prouver qu'au contraire on agit d'autant mieux. A se vouloir indispensable, elle se retrouverait marginalisée.

Quel contenu pour cet accord ? Sur le fond, trouver un financement équitable de la politique sociale, qui est le problème majeur de la prochaine législature. Sur la forme, se consulter chaque fois que les soixante voix négatives de l'UDC pourraient jouer un rôle décisif. Perspective certes optimiste mais pas irréaliste. Titiller le deuxième siège radical n'a pas de sens si la question de fond d'un accord gouvernemental sans l'UDC n'est pas posée.